



# BULLETIN D'ADHÉSION ARTI PASS' CEZAM → 2010

Nom de l'Entreprise : .....

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>elle</sup> : .....

Adresse du siège : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. .... Fax : .....

Courriel : ..... @ .....

## MODALITÉS

Les cartes CEZAM et les guides recensant les partenaires vous seront transmis, il vous reviendra donc de les remettre aux salariés de votre entreprise. Pour les publications paraissant au cours de l'année (bulletin trimestriel, saison culturelle...), vous pouvez choisir de :

- Recevoir l'ensemble de la documentation que vous distribuerez à vos salariés.
- De nous transmettre les adresses e.mail de vos salariés pour leur permettre de recevoir les informations à domicile.

## COTISATIONS

### • Vous adhérez annuellement :

- Adhésion de la structure..... 22 €
- Adhésion des salariés de l'entreprise : 14 euros x ..... personnes = ..... €
- Adhésion (chef d'entreprise et salariés)

**MONTANT TOTAL DE LA COTISATION :** ..... €

**Soit :** ..... €

## RÈGLEMENT à l'ordre d'EPICEA

Numéro du chèque : ..... Banque : .....

Montant : .....

Fait le : ..... à .....

Signature :



ARTIPASS' CEZAM  
EPICEA - 9, rue de l'Observatoire - CS 21825 - 29218 BREST Cedex 1  
T 02 98 33 64 00 - F 02 98 33 64 05 - epicea@cezam-bretagne.com

